infos





n° **251** du 21 janvier 2016

Toute l'info sur www.snuep.fr



Conseil national 14 et 15 JANVIER 2016 TEXTE ACTION

Participez à notre enquête sur les IMP. cf. p. 10

'année 2016 commence dans un climat délétère pour la démocratie, les solidarités et notre modèle social. L'absence de perspectives d'avenir d'un projet social commun, républicain et de progrès des discours politiques, l'incertitude sur les lendemains incitent certain-es jeunes à trouver un sens dans des formes de radicalisation mortifères. Pour beaucoup de citoyen-nes, le vote Front national sert d'exutoire à la désespérance sociale. Le score des régionales a montré que celui-ci gagnait désormais toutes les générations et toutes les couches de la population sans épargner les fonctionnaires. Cette situation implique d'amplifier le travail syndical unitaire dénonçant les idées d'extrêmedroite et faisant la clarté sur son projet mais d'analyser les causes de la aussi désespérance sociale et ouvrir des perspectives aux salarié-es et retraité-es. Loindeprendrelamesuredel'urgencesociale, le gouvernement continue sa politique économique d'austérité. Il multiplie les mesures en faveur du patronat, lequel ne se montre jamais satisfait malgré les millions du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité. Les

chiffresde2015montrentunenouvellehausse du chômage, à son niveau le plus haut depuis la fin des années 90 (plus de 10 %). (...) Le SNUEP-FSU dénonce les annonces qui sont faitesetquireprennentlesmoyensdéjàutilisés qui ont prouvé leur inefficacité comme le développement de l'apprentissage ou celui du service civique. La réforme du Code du travail qui libéraliserait davantage le droit du travail à la demande du patronat n'est pas non plus la solution. Elle est une menace pour l'ensemble des salarié-es. Le SNUEP-FSU s'v oppose et s'inscrit pleinement dans l'appel lancé par la fondation Copernic « Pour un droit du travail protecteur des salarié-es! ». La future loi Noé porté par le ministre Macron fait peser de graves menaces sur les qualifications. Le SNUEP, avec la FSU, continuera à s'opposer à toute tentative de déqualification des métiers et à toutes attaques des diplômes. Dans ce contexte, Il y a urgence à rassembler l'ensemble des forces progressistes pour permettre l'émergence d'alternatives et de luttes majoritaires. Le congrès de la FSU doit permettre à notre fédération de réfléchir à la stratégie à mettre en place pour œuvrer

Sommaire

| >Texte ActionP 1-2-3-4 |
|----------------------------|
| >Situation des futur-es |
| retraité-esP4 |
| >Déchéance de nationnalité |
| P5 |

| >Réponse du Président au |
|--------------------------------|
| courrier MacronP5 |
| >Agression antisémiteP5 |
| >Non aux boulots low cost !P6 |
| >Faire vivre la démocratie .P6 |
| >Lu au BO |
| >Fonction publique, collège : |
| nouveau can attendu P7 |

| Plan d'urgence pour l'er | mploi |
|--------------------------|-----------|
| | .P7-8 |
| Etat d'urgence : en sort | ir! |
| | P8 |
| Retraité-es | P9 |
| Enquête IMP | P10 |
| Stage intersyndical fem | mes |
| | P10 |

à ce rassemblement et à la construction des mobilisations futures permettant de resserrer les liens avec les salarié-es.

COMBATTRE LE TERRORISME, POUR UN MONDE DE PAIX ET DE JUSTICE SOCIALE

Rétablir la paix dans le monde, et en particulier au Proche-Orient suppose de rechercher des solutions diplomatiques aux conflits actuels en s'appuyant sur les forces démocratiques présentes dans ces pays. Les opérations à l'encontre des groupes terroristes doivent se faire dans cet objectif, dans le respect du droit international et avec l'aval de l'ONU. Les résolutions de l'ONU doivent être appliquées.

APRÈS LES ATTENTATS, ASSURER LA SÛRETÉ CIVILE MAIS DANS UN ÉTAT DE DROIT!

Profitant de l'émotion et de l'inquiétude légitimes suite aux attentats de janvier et novembre 2015, le gouvernement a restreint les libertés et imposé l'état d'urgence: interdiction des manifestations, perquisitions administratives, assignations à résidence, ciblant ainsi également des militant-es associatifs, syndicaux et politiques, notamment lors des mobilisations autour de la COP21.

L'état d'urgence devait prendre fin le 26 février mais le gouvernement choisit de transformer cette situation d'exception en état permanent. Au nom de la lutte contre le terrorisme et avec la loi dite de « Protection de la nation française », le président de la République veut une révision de la constitution pour légaliser l'état d'exception avec des pratiques telles l'assignation à résidence « pour prévenir les atteintes à l'ordre », justifiant et légalisant ainsi des atteintes aux libertés notamment envers les syndicalistes et plus largement l'ensemble des militant-es associatifs, sans rapport avec le terrorisme. Ce faisant, il renforce les pouvoirs des autorités administratives au détriment du pouvoir judiciaire. Si la sécurité de tous

doit être assurée, elle ne peut être un prétexte pour restreindre les libertés démocratiques, individuelles ou collectives. La constitutionnalisation de l'état d'urgence vise à libérer l'exécutif du contrôle du judiciaire. (...)

Le SNUEP-FSU exige la sortie de l'état d'urgence et s'opposera à tout nouveau prolongement.

La volonté d'instaurer la déchéance de nationalité pour les binationaux nés français, mesure par ailleurs inutile dans la lutte contre le terrorisme, rompt l'égalité républicaine en stigmatisant des millions de français-es dont les parents sont étrangers ou binationaux. Au-delà de la remise en cause du droit du sol, cette mesure reviendrait à dénier à des enfants d'immigré-es, parfois françaises depuis plusieurs générations, leur appartenance à la nation. En envisageant même d'étendre la déchéance à tou-tes les français-es condamné-es pour acte de terrorisme, le président choisit une voie qui s'oppose au droit international et créerait des apatrides.

Le SNUEP-FSU soutient, signe et appelle à signer massivement la pétition initiée par la LDH « Pour nous, c'est définitivement non ! » www.nousnecederonspas.org.

Avec les organisations syndicales et associatives rassemblées autour de cet appel, il appelle à manifester le samedi 30 janvier partout en France et à Paris à 14h30, Place de la République.

CONTRE LA RÉPRESSION SYNDICALE

(...) Poursuivis par le parquet pour une séquestration sans violence de 2 cadres pendant 30 h, malgré le retrait de la plainte par Goodyear et par les 2 cadres concernés, 8 ex-salariés de l'usine Goodyear ont été condamnés à 24 mois de prison dont 9 mois fermes avec 5 ans de mise à l'épreuve. Avec cette condamnation, le gouvernement démontre sa volonté de répression des syndicalistes et des salarié-es qui luttent pour sauvegarder leurs emplois.

Le SNUEP-FSU soutient les exsalariés de Goodyear, appellera à toutes les initiatives visant à la révision de ce jugement et appelle à signer la pétition adressée au président Hollande

« L'appel des Goodyear »

www.change.org/p/françois-hollande-lappel-des-goodyear.

Plus généralement, le SNUEP-FSU demande au gouvernement d'améliorer l'exercice des droits syndicaux et réaffirme son opposition à toute criminalisation de l'action syndicale.

APRÈS LA COP21, ABANDON DES GRANDS PROJETS INUTILES

14 mois après l'assassinat par les forces de l'ordre de Rémi Fraisse, l'État a enfin décidé d'abandonner le projet initial du Barrage de Sivens. À Notre-Dame-des-Landes, la lutte continue pour l'abandon de ce GPII (grand projet inutile imposé) et contre les expulsions des agriculteurs et agricultrices et habitant-es. Lutter contre le réchauffement climatique passe aussi par l'abandon du projet d'aéroport.

Le SNUEP-FSU soutient les appels à mobilisation (Rennes, 16 janvier).

IMPÔT À LA SOURCE : VIGILANCE !

Soyons vigilant-es sur les débats autour de l'imposition à la source. Non seulement l'impôt n'est pas réellement progressif mais la France est un des rares pays européens à prendre en compte dans l'imposition le quotient conjugal et le quotient familial. D'autre part, l'administration fiscale ne connaît que le couple, pas les individu-es, ce qui est contraire au principe de citoyenneté. Le quotient familial qui intègre une pondération par enfant, est un outil de politique familiale profitant aux couples les plus aisés, tout en laissant de côté les foyers les plus modestes qui eux ne paient pas d'impôts. Les 10 % des ménages aux plus hauts revenus se partagent 46 % du total des réductions d'impôts. La réduction d'impôts pour un



enfant : 300 euros pour les 1 % des revenus les plus élevés et 35 euros pour les 50 % des revenus les plus bas ! Il faut déconnecter la politique familiale de la politique fiscale. Le SNUEP-FSU est pour un impôt réellement progressif au service de la justice sociale.

VIOLENCES DE MASSE CONTRE LESFEMMESENALLEMAGNE

dénonçons Nous les viols, les agressions sexuelles et les attouchements répétés qu'ont subi les femmes dans la nuit du 31/12 à Cologne et Hambourg. De même que sur la place Tarhir au Caire lors de la révolution égyptienne, des bandes organisées d'hommes ont réduit les femmes au rang d'objets sexuels et ont exercé sur elles le pire de la violence sexiste. Quelle que soit leur origine, les violences faites aux femmes ont toutes une même racine, les rapports femmes/hommes. Lutter contre ces violences exige un combat quotidien contre tout ce qui structure ces inégalités. Pour autant, nous cèderons pas à la petite musique de l'extrême-droite qui cherche instrumentaliser ces actes à son profit : les hommes nord-africains n'ont pas le monopole des violences envers les femmes, celles-ci n'ont pas de frontières et constituent la forme de violence la plus répandue sur la planète. Ici et partout dans le monde, les femmes continueront à se battre, sans opposer une catégorie de la population à une autre, en refusant la violence sexiste et la stigmatisation des immigrés. (...)

SE MOBILISER POUR LES SALAIRES ET LE POUVOIR D'ACHAT

Plusieurs organisations syndicales de la Fonction publique ont annoncé une journée d'action, de grève et de manifestations le 26 janvier notamment sur la question salariale. Le SNUEP-FSU s'inscrit dans cet appel pour faire de cette journée un moment fort pour faire entendre nos

revendications avant les négociations qui vont s'ouvrir en février. C'est pourquoi le SNUEP-FSU appelle tous les personnels de LP, SEP, SEGPA et EREA à se mettre en grève le 26 janvier et à participer aux initiatives et manifestations pour exiger le dégel du point d'indice et le rattrapage du pouvoir d'achat.

Le SNUEP-FSU continue à penser que dans la continuité de ce qu'elle a fait pour obtenir un « rendez-vous » salarial en février, la FSU doit contribuer à construire un rapport de forces dans un cadre intersyndical le plus large possible pour peser sur les futures discussions et préparer une action d'ampleur en cas de mesures insuffisantes. Elle doit donc continuer à œuvrer à l'élargissement de l'intersyndicale Fonction publique, à développer mobilisation la de l'ensemble des agent-es en n'écartant aucune modalité d'action.

Le SNUEP-FSU appelle aussi les retraité-es à se mobiliser et à participer à la journée d'action unitaire prévue le 10 mars.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

(...) Le SNUEP-FSU continue de participer et travailler sur l'ensemble des dossiers liés à son secteur, FIP, CPC, 3ème Prépa-pro, Segpa, ... et à tout mettre en œuvre pour combattre les dispositifs et les propositions qui vont à l'encontre d'une amélioration des conditions d'études des élèves et de travail des personnels. Le SNUEP-FSU dénonce le manque de moyens dédiés à la voie professionnelle et exige des mesures urgentes pour améliorer la qualité de la formation sous statut scolaire.

RENTRÉE 2016:

TOUJOURS PAS DE MOYENS BUDGÉTAIRES SUPPLÉMENTAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC!

(...) Sur les 2 805 créations pour le 2nd degré public prévues par le projet de loi de finances 2016, aucun poste

supplémentaire n'est prévu dans l'enseignement professionnel alors que 5000 élèves de plus sont attendu-es à la rentrée prochaine.

De plus, les nouveaux dispositifs « droit de retour en formation » et « droit de redoublement dans son établissement » à moyens constants, risquent de dégrader encore davantage les conditions de travail des PLP et des CPE.

Enfin, les crédits prévus pour les heures supplémentaires baissent fortement (– 14 %) ce qui serait une bonne nouvelle s'ils étaient compensés par des moyens en heures postes, mais ce n'est pas le cas. Cette baisse de crédits n'est que partiellement compensée par les crédits destinés aux IMP, elle se traduira donc par des moyens d'enseignement en diminution.

En cette période où les DHG arrivent dans les établissements, il est important de dénoncer le manque de moyens alloués à nos établissements et d'organiser avec l'ensemble des enseignant-es et CPE les actions nécessaires pour réclamer des moyens supplémentaires afin d'améliorer la réussite de nos élèves et améliorer les conditions de travail des personnels (motions CA, interventions au rectorat). (...)

FORMATION DES ENSEIGNANT-ES PLP

Cette année scolaire encore : 40 % des stagiaires PLP ne bénéficient pas de décharge horaire pour une formation au métier d'enseignant-e et trop peu de formations PLP sont dispensées sur l'ensemble du territoire. (...)

Le SNUEP-FSU demandera une audience spécifique car les PLP ne peuvent pas une fois de plus être exclu-es des formations spécifiques dont ils et elles ont besoin pour mener à bien leur mission de service public. Certaines académies imposent aux stagiaires PLP des journées de formation sur la réforme du collège, au détriment du temps de formation en ESPE.

Le SNUEP-FSU dénonce cette





diminution du temps de formation. De plus, en l'absence de textes concernant les 3PP, le contenu de ces journées posequestion pour les stagiaires comme pour les titulaires.

APPRENTISSAGE

(...) Pour le SNUEP-FSU, il y a urgence à donner des moyens à l'enseignement professionnel public sous statut scolaire, seul garant d'une formation complète diplômante de qualité pour les niveaux V et IV. Pour le SNUEP-FSU les formations courtes qualifiantes d'adaptabilité à un poste de travail ne sont pas la solution au chômage des jeunes.

Le SNUEP-FSU continue à dénoncer la réforme de la taxe d'apprentissage qui a des effets négatifs sur le financement de nos formations dispensées dans nos établissements. appelle l'ensemble des représentant-es **SNUEP-FSU** à communiquer la situation sur

financière réelle de leur établissement, à déposer des motions au CA et à faire remonter les difficultés à niveau du rectorat et de leur région chargée du financement des LP.

3^{ÈME} PRÉPA-PRO

Dans la droite ligne de la réforme du collège, le ministère modifie l'organisation des classes de 3^{ème} préparatoire à l'enseignement professionnel (3PP). Grâce à l'action du SNUEP-FSU, la sortie d'un texte inapplicable sur le terrain a pu être évitée et des discussions ont pu avoir lieu. Mais, malgré les alertes et les refus syndicaux et le rejet en CSE du dernier projet d'arrêté, le ministère s'entête et refuse de voir et comprendre la réalité de ces classes. Aucun moyen n'est prévu pour le traitement de la difficulté scolaire, alors même que l'inspection générale reconnaît la pertinence de dotations permettant le travail en groupes à effectif réduit. (...) Le SNUEP-

FSU demande le retrait de la réforme du collège avec ses dispositifs (AP et EPI) et une réelle analyse et prise en compte des besoins des élèves et classes de 3PP. Le SNUEP-FSU appelle les enseignant-es à s'opposer au détournement des moyens prévus pour les classes de CAP ou Bac Pro servant à mettre en place des dédoublements en 3ème PP et à se mobiliser pour demander des moyens spécifiques supplémentaires pour ces classes.

Le SNUEP-FSU appelle tous les personnels de LP, SEP, SEGPA et EREA à se mettre en grève le 26 janvier et à participer aux initiatives et manifestations pour exiger le dégel du point d'indice et le rattrapage du pouvoir d'achat. Le SNUEP-FSU soutient et appelle à la mobilisation de l'intersyndicale du 2nd degré pour le retrait de la réforme du collège.

Futur-es retraité-es : leur situation va se dégrader

Le COR a adopté son rapport consacré à la situation des retraités en France. Très détaillé, le rapport reprend des éléments de constats et d'évaluation actuels montrant comment la situation des retraité-es s'est améliorée en 20 ans ; toutefois les bénéficiaires de minima sociaux et de petites retraites se retrouvent avec des reste-à-vivre de plus en plus maigres. Il intègre des éléments prospectifs montrant que le niveau de vie des retraité-es devrait diminuer après le milieu des années 2020.

S'il revient sur les inégalités entre retraité-es (hommes/femmes, conditions de logement, renoncement aux soins, à l'alimentation... voire l'impact des structures familiales sur le niveau de vie), le rapport met particulièrement en lumière le poids de plus en plus

important des dépenses de santé et de celles liées à la perte d'autonomie pour les « petites » retraites et les personnes de plus de 75 ans. Il regorge de constats comme par exemple le reste à charge concernant l'hébergement en établissement qui est aujourd'hui de 1720 € / mois pour les personnes âgées dont le revenu est compris entre 1200 et 1400 €.

Ceci est d'autant plus préoccupant que la pension relative baissera dès 2015 pour les femmes et les hommes. En 2060, le COR prévoit que la pension nette issue de droits directs pour les résidents en France vaudra de 45 % à 58 % du salaire moyen net.

Les inégalités entre les femmes et les hommes ne seront pas résorbées en 2060 où les retraitées ne toucheront que l'équivalent des 4/5 de la pension d'un homme et ce, alors même que les dispositifs de solidarité permettent de corriger partiellement ce rapport.

La FSU ne se satisfait pas des progrès passés s'ils sont remis en cause dès maintenant.

Les retraité-es contribuent indéniablement au lien social et à la solidarité intergénérationnelle. Ils sont aujourd'hui clairement victimes des politiques d'austérité alors que leurs dépenses contraintes continuent de progresser.

Le rapport est alarmant sur le futur des retraité-es si rien ne change du point de vue de politiques mises en œuvre : l'écart entre niveau de vie des actifs et celui des retraités est appelé à se creuser.

Le choix de la réduction des droits est sans fin si on n'agit pas sur le levier des recettes supplémentaires : c'est bien la question du financement des retraites qui est le cœur du problème.

> Communiqué FSU 17 décembre 2015



Déchéance de nationalité : la lutte contre le terrorisme ne légitime pas tout, ni n'importe quoi !

Le gouvernement, sous la pression de l'opinion publique et de la légitime émotion causée par les attentats du 13 novembre dernier, vient d'annoncer au nom de la lutte contre le terrorisme une révision de la constitution incluant une mesure qui remet en cause le droit du sol en permettant la déchéance de nationalité pour les français binationaux nés en France.

Le droit du sol est emblématique d'une conception de la nationalité et de la nation ouverte et positive. Et c'est pour cela qu'il est une des cibles politiques privilégiées de l'extrême droite car il est à l'opposé du repli sur soi et du rejet de l'autre qu'elle promeut.

Pour la FSU, sa remise en cause n'est en rien de nature à soutenir le combat contre le terrorisme!

Le premier ministre a expliqué qu'il s'agissait d'une mesure symbolique! Or ce sont bien plus que des symboles qui sont nécessaires pour vaincre le terrorisme.

Par contre cette mesure, qui est un danger dans ce qu'elle sous-tend pour le vivre ensemble, enfonce un coin dans la cohésion de la société en remettant en cause l'accès à la nationalité française par le droit du sol.

La FSU estime que cette mesure, inefficace dans la lutte contre le terrorisme, est dangereuse car elle risque

par contre de semer le trouble dans la société en créant des clivages inutiles.

Car c'est bien sur ce terrain que d'aucuns, à commencer par ceux qui se nourrissent aujourd'hui de la désespérance sociale, veulent nous entraîner : diviser, opposer et remettre en cause les fondements de notre démocratie.

Pour la FSU les citoyens, et particulièrement les jeunes, ont besoin de pouvoir être assurés de la détermination de l'État à traiter tous les citoyens français de la même manière.

La FSU demande au gouvernement de revenir sur cette proposition et aux parlementaires de refuser de l'avaliser.

Communiqué FSU 24 décembre 2015

Réponse du président au courrier FSU sur les propos Macron 6 janvier 2016

Madame la secrétaire générale,

La correspondance que vous avez adresée au Présent de la République lui est bien parvenue.

Sensible aux raisons qui ont motivé votre démarche, le Chef de l'Etat m'a confié le soin de vous assurer de toute l'attention portée à vos préocupations concernant la reconnaissance des qualifications professionnelles.

Comme vous le savez, le Président de la République est

attaché à une Ecole qui transmet à la fois des compétences et des connaissances certifiées, tout en inculquant les valeurs nécessaires à l'exercice du métier de cytoyen. C'est tout le sens de la refondation de l'Ecole engagée par la minuistre de l'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche, qui vise à donner à chaque élève les moyens de construire son avenir au sein de notre société.

Je vous prie d'agréer, Madame la secrétaire générale, l'assurance de ma considération distinguées.

Isabelle SIMA

Chef de cabinet du Président de la République.

Agression antisémite d'un enseignant à Marseille

La FSU dénonce et condamne l'agression antisémite dont a été victime hier un enseignant à Marseille. Il y a deux mois, un autre enseignant avait subi une attaque antisémite dans les quartiers nord de la ville.

Selon le procureur de la République, l'adolescent auteur de l'attaque, qui n'a pas d'antécédents judiciaires, et dont les copies trouvées dans son cartable attesteraient d'un bon niveau scolaire, pourrait s'être radicalisé via internet.

La FSU s'inquiète de la manipulation et du conditionnement dont peuvent être victimes des personnalités fragiles ou enclines à chercher une radicalité propre à cet âge de formation de l'esprit.

Elle appelle les personnels du monde éducatif à rester vigilants face aux phénomènes de radicalisation religieuse et les invite à continuer à promouvoir une école inclusive, soucieuse d'accueillir chacun dans sa singularité et dans la richesse de la diversité de tous. L'antisémitisme, le racisme, l'ensemble des comportements discriminatoires doivent être combattus avec la plus grande fermeté. L'éducation doit pouvoir jouer tout son rôle pour combattre l'exclusion ou la haine de l'autre.

Au-delà de l'école, c'est la société tout entière qui est concernée par cette fragmentation rampante qui la menace, et s'il est nécessaire qu'elle punisse avec détermination les actes de haine, elle doit prendre toute la mesure des enjeux majeurs d'égalité entre tous les citoyens qui se posent, sous peine de voir s'aggraver une situation déjà très critique.

La justice doit être mobilisée lorsque malgré le travail éducatif mené des individus s'inscrivent dans un parcours de haine et de destruction. Elle doit le faire le cas échéant dans le principe de protection qui fonde la justice des mineurs.

Communiqué FSU 12 janvier 2016



Non aux boulots low cost!

À la veille de la présentation en Conseil des ministres du projet de loi "Macron II", appelée NOÉ (Nouvelles opportunités économiques) qui prévoit notamment l'abandon des exigences de qualification requises pour exercer certaines activités comme la coiffure ou l'esthétique, le SNUEP-FSU tient à exprimer sa profonde opposition à une telle disposition.

Pour le SNUEP-FSU, ce n'est pas en s'attaquant à la formation professionnelle initiale et aux diplômes que l'on va résoudre le problème du chômage en France. L'ensemble des métiers aujourd'hui nécessite une formation globale qui intègre un degré de technicité et la connaissance stricte des normes d'hygiène et de sécurité. La délivrance

du diplôme doit continuer à attester de l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice de ces métiers. Toute dérégulation et tout laxisme dans la formation ne sont pas sans conséquences sur nos concitoyen-nes mais aussi sur le devenir et l'insertion professionnelle de nos élèves.

Alors que la ministre de l'Education nationale dit faire de l'élévation des qualifications une priorité et réaffirme avec la loi de Refondation de l'école l'objectif de garantir une qualification reconnue à tous les jeunes, cette remise en cause du diplôme pour l'exercice de certaines professions va multiplier les emplois peu ou non qualifiés avec une précarité de l'emploi à la clé, notamment pour les plus jeunes. Dans une période de chômage de masse, le diplôme constitue une protection essentielle et

toutes les statistiques en cette matière le confirment.

De plus, ce projet risque encore d'assécher le vivier de recrutement de professeur-es de LP en disciplines professionnelles. Un recrutement déjà sinistré puisqu'il n'est prévu aucune ouverture de postes en 2016 pour les concours de PLP Coiffure et de PLP esthétique. C'est tout simplement inadmissible.

Le SNUEP-FSU demande la mise en place dans tous les départements de sections de coiffure et d'esthétique en formation initiale publique conduisant à l'obtention de qualifications professionnelles reconnues, nécessaires à une insertion professionnelle durable.

Communiqué SNUEP-FSU 6 janvier 2016

Nous n'oublions pas et restons déterminés à faire vivre la démocratie...

Un an après, la FSU n'a pas oublié Frédéric Boisseau, Philippe Braham, Franck Brinsolaro, Jean Cabut dit Cabu. Elsa Cayat, Stéphane Charbonnier dit Charb, Yohan Cohen, Yoav Hattab. Philippe Honoré, Clarissa Jean-Philippe, Bernard Maris, Ahmed Merabet, Mustapha Ourrad, Michel Renaud, François-Michel Saada, Bernard Verlhac dit Tignous, Georges Wolinski.

Elle a aussi une pensée particulière pour toutes les victimes des attentats du 13 novembre dernier.

Des témoignages, des rassemblements, des manifestations immenses ont eu lieu partout en France pour leur rendre hommage et soutenir leurs familles et leurs proches.

Cet élan de solidarité montre que les citoyens ne sont pas prêts à céder face au terrorisme et à sa volonté de susciter terreur et angoisse. Et cet élan de solidarité a largement débordé nos frontières au moment même où de nombreux pays sont également frappés par ces actes immondes.

Il est clair que les auteurs de ces actes visent à installer la peur, le repli sur soi, l'opposition des citoyens entre eux, la stigmatisation d'une partie d'entre eux. Ce sont bien la tolérance, la liberté, la démocratie, la laïcité, notre mode de vie, notre culture et le vivre ensemble qui sont en jeu, ces principes et valeurs que la FSU reste déterminée à défendre et promouvoir.

Mais il est nécessaire pour cela de prendre les mesures qui permettront de retrouver le chemin de la paix, au plan national comme sur la scène internationale, de préserver et de conforter les démocraties.

Il faut aussi mettre en place des politiques, qu'elles soient sociales, économiques, culturelles, éducatives..., afin que chaque citoyenne et chaque citoyen puisse donner du sens aux valeurs qui permettent de vivre ensemble.

Communiqué FSU 7 janvier 2016

BO n°48 du 24/12/2015 _

Promotion corps-grade

Avancement de grade à la horsclasse des professeurs de lycée professionnel,

note de service n° 2015-213 du 17-12-2015- NOR MENH1527518N Accès au corps des professeurs agrégés

note de service n° 2015-214 du 17-12-2015- NOR MENH1527404N Accès aux corps des professeurs certifiés et des professeurs d'éducation physique et sportive note de service n° 2015-217 du 17-12-2015- NOR MENH1527412N

Mouvement

Détachement de fonctionnaires de catégorie A dans les corps des personnels enseignants des premier et second degrés et des personnels d'éducation et d'orientation relevant du ministère de l'éducation nationale

note de service n° 2015-219 du 17-12-2015- NOR MENH1527408N



Fonction publique, Collège... Des changements de cap s'imposent!

Personne aujourd'hui ne conteste la dégradation de la situation sociale dans notre pays avec plus de cinq millions de chômeurs, une augmentation de la précarité, six millions de familles qui survivent grâce aux minima sociaux, 23 % de jeunes et 10 % des retraités vivant sous le seuil de pauvreté.

Dans la Fonction publique, les mesures annoncées par le gouvernement - suppression d'un grade en catégorie C, revalorisation des grilles des trois catégories, garantie d'un déroulement de carrière sur au moins deux grades pour tous les agents - restent insuffisantes au regard des pertes de pouvoir d'achat sur le traitement indiciaire.

En effet, les efforts imposés aux agents de la Fonction publique sont importants. Cela a pour conséquence de réduire leur pouvoir d'achat de l'équivalent de deux mois de salaire par an depuis 2000, situation que la FSU a toujours

Plan d'urgence pour l'emploi : un rendez-vous manqué

En effet, avec plus de 5,4 millions de chômeurs, le plan d'urgence pour l'emploi était fortement attendu et des réorientations de la politique en cours espérées.

L'ensemble des annonces faites par le Président de la République suscitent sur certains points réserves et inquiétudes. Il ne faudrait pas que le plan envisagé aboutisse à des stages parking ou à un traitement statistique du chômage.

Pour la FSU, il n'existe pas de mesures miracles, comme l'apprentissage ou la formation des chômeurs, à même de résoudre, seules, à court terme le drame social numéro un que représente le chômage de masse. C'est un ensemble de mesures, en rupture avec les politiques menées depuis plusieurs années, qu'il faut mettre en œuvre.

C'est pourquoi la FSU revendique

dénoncée. L'actuel gouvernement a présenté ces mesures d'austérité comme nécessaire à la relance économique et au recul du chômage. Après cinq années de blocage de la valeur du point d'indice, l'échec est patent et une rupture avec cette politique s'impose.

Lors des négociations PPCR, la FSU a rappelé la nécessité de prendre les mesures indispensables pour reconstruire les grilles indiciaires et d'assurer le déroulement complet des carrières associé à l'augmentation de la valeur du point d'indice. La FSU a obtenu de faire avancer la rencontre salariale au début de l'année 2016.

Elle a dans ce cadre proposé aux fédérations de fonctionnaires de se rencontrerafin de peser avec l'ensemble des agents de la Fonction publique pour assurer une réelle revalorisation de la valeur du point. La FSU ne se contentera pas de la « possibilité » de dégeler la valeur du point d'indice. Elle entend que ce rendez-vous salarial soit celui d'une réelle revalorisation des salaires. Pour

l'organisation d'une conférence sociale et nationale d'urgence pour l'emploi afin de rassembler tous les acteurs, y compris les organisations de chômeurs. Avant d'ouvrir une fois de plus des à l'embauche ou primes des exonérations fiscales pour les employeurs, il serait bon de tirer le bilan des différentes mesures financières multipliées depuis ces dernières années (CICE, Pacte de responsabilité...) au profit du patronat et de la réalité des emplois créés en contrepartie.

La FSU propose qu'un « Conseil de l'audit des exonérations patronales » soit mis en place avec la participation des organisations syndicales et des associations concernées.

Si un plan de formation des chômeurs, particulièrement pour ceux de longue durée, est nécessaire, il doit aller audelà des durées proposées et ouvrir un droit à 1607 heures par an, de formation rémunérée, permettant d'aboutir à des

la FSU, il serait inconcevable que le gouvernement ne réponde pas aux attentes des cinq millions d'agents de la Fonction publique.

Le 26 janvier prochain, une journée d'action, de grèves et de manifestations est prévue dans la fonction publique sur la question salariale. La FSU soutient ses syndicats nationaux et ses sections départementales qui s'inscrivent dans cette journée suivant les modalités de mobilisation qu'ils ont décidées.

Elle appelle aussi les organisations syndicales à se retrouver très rapidement, dans l'unité la plus large, afin d'obtenir une réelle revalorisation salariale de tous les agents lors du prochain rendez-vous salarial.

La FSU soutient également pleinement les personnels du second degré de l'Éducation nationale en grève contre la réforme du collège ce même jour.

> Communiqué FSU 13 janvier 2016

formations diplômantes ou qualifiantes. Il est urgent de revaloriser et consolider le service public de la formation professionnelle initiale et continue, ses formations et ses diplômes.

Tout plan d'urgence pour l'emploi doit renforcer les différents organismes composant le service public de l'emploi et celui de la formation continue. Les GRETA et l'AFPA doivent être un outil majeur du plan de formation des chômeurs. Les services de l'Inspection du travail doivent eux aussi avoir les moyens de jouer leur rôle.

Pôle emploi doit suspendre sans délai la mesure fermant les agences tous les après-midi et ne pas rendre obligatoire le recours à l'inscription par internet. Ses missions et son action nationale doivent se concentrer sur l'accompagnement des chômeurs et des entreprises, ses effectifs développés en conséquence. Quant au plan apprentissage,





avant d'augmenter encore le nombre d'apprentis, il faut tirer un bilan de ce dispositif notamment à un moment où le nombre d'apprentis diminue... Il est déjà nécessaire de renforcer les protections des apprenti-e-s, d'augmenter leurs rémunérations et d'améliorer de façon qualitative ce système de formation. La FSU rappelle le rôle primordial de la formation initiale qui constitue encore un rempart efficace contre le chômage des jeunes. Et pour la FSU, il va de soi que l'annonce de 1000 postes supplémentaires pour l'enseignement professionnel vient s'ajouter aux créations déjà prévues.

La FSU est particulièrement inquiète des annonces élargissant les

compétences des régions. L'attribution d'une compétence générale « emploi » aux régions risque en effet d'aggraver les inégalités sociales et territoriales et de déstabiliser le service public de l'emploi.

Au contraire des annonces présidentielles sur la renégociation de la convention UNEDIC, la FSU revendique l'extension des droits des demandeurs d'emploi, notamment par la création d'un fonds social géré par Pôle emploi pour répondre aux besoins sociaux urgents des chômeurs et la création d'une allocation exceptionnelle de crise pour tous les chômeurs en fin de droits.

La FSU est opposée à toute mesure allant dans le sens de nouveaux

affaiblissements du Code du travail. Elle sera particulièrement vigilante lors de l'élaboration du prochain projet de loi « travail ».

des Si plans de formation et l'accompagnement des chômeurs sont des outils nécessaires, une « société du travail » nécessite aussi des créations d'emplois de qualité dans le secteur privé comme dans le secteur public. C'est essentiel pour chacun et chacune et pour la cohésion et la justice sociale du pays. Cela exige de repenser notre modèle économique et social tout en assurant la transition écologique.

> Communiqué FSU 18 janvier 2016

Etat d'urgence : en sortir !

Le gouvernement a décrété l'état d'urgence le 14 novembre dernier et, dans le cadre d'une procédure accélérée, l'a prolongé de trois mois en modifiant le contenu des pouvoirs de (extension des possibilités d'assignation à résidence, précisions régime de perquisitions. le possibilité de dissolution de groupes ou associations et suppression dispositions instituant le contrôle de la Des mesures font débat presse). depuis plusieurs semaines comme liées celles aux interdictions de manifester, aux perquisitions et aux assignations à résidence. Elles posent la question de l'équilibre entre les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif. Ces questions sont, en ce qui concerne le monde du travail, traitées dans un comité de suivi mis en place auprès du ministère du travail auquel la FSU participe afin d'exercer toute viailance.

Le Président de la République propose un projet de constitutionnalisation de l'état d'urgence, avant même de faire un bilan des mesures déjà prises au regard des objectifs visés dans la lutte contre le terrorisme. La FSU n'est pas favorable à ce projet de constitutionnalisation car il autorise pérennisation de dispositifs d'exception non encadrés dans leur périmètre et qui s'exonèrent d'un contrôle judiciaire dans leur mise en oeuvre. La FSU refuse par ailleurs les dispositions du projet de loi pénale qui restreindraient encore davantage les libertés individuelles et introduiraient dans la justice ordinaire une partie des mesures exceptionnelles issues de l'Etat d'urgence. La nécessaire lutte contre le terrorisme ne doit pas aboutir à sortir de l'état de droit.

La mesure envisagée de déchéance de nationalité n'est pas la seule qui interroge dans ce projet mais elle est certainement la plus visible.

Personne n'est dupe : menacer de déchoir de leur nationalité des individus qui brûlent leur passeport français aux yeux du monde, pris dans une spirale idéologique destructrice, n'a absolument aucun sens. Par contre, en une disposition adoptant uniquement à afficher de la fermeté, au risque de tomber, tête première, dans le piège tendu par ceux qui sèment l'effroi, la France ouvrirait une brèche tout symbolique dans le républicain : une nation, un droit du sol,

et à la clé une citoyenneté à double vitesse.

Sans sous-estimer la menace terroriste qui pèse encore aujourd'hui, et donc en assurant comme il se doit la sécurité des citoyens, la FSU demande au gouvernement d'engager rapidement une sortie de l'état d'urgence, qui ne saurait être l'objet de transactions sur nos libertés.

Le respect des libertés individuelles et collectives. l'assurance d'un fonctionnement démocratique sont des armes essentielles dans la lutte contre le terrorisme. Tout comme le nécessaire développement de mesures confortent le vivre ensemble et la justice sociale : l'éducation, la culture, le sport, l'aménagement du territoire, l'accès aux services publics, la promotion de la laïcité, la lutte contre les inégalités et les discriminations...

C'est pour porter ces exigences que la FSU appelle à participer aux manifestations unitaires organisées le 30 janvier et s'associe aux initiatives, à Paris comme en Province, qui pourront être prises sur ces questions.

Communiqué FSU 21 janvier 2016



Les retraité-es

CN du 14 et 15 janvier 2016

QUELLES ACTIVITÉS ?

Au niveau départemental les retraitées agissent essentiellement dans les SFRD¹ de la FSU : réunions, rencontres, débats et prises de position.

A la FGR-FP avec des retraité-es d'autres syndicats de la Fonction publique pour faire avancer leurs revendications.

Dans le CODERPA² constitué au sein du Conseil général où l'implication des retraité-es a permis de contribuer à l'élaboration du plan départemental en faveur des PA et PH (personnes âgées et personnes handicapées).

Tout récemment à l'occasion du vote de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, la disparition du CODERPA est programmée. La création du CDCA³ va regrouper les PA et PH sous la présidence du Président du Conseil Départemental.

L'adoption de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement doit être appliquée au 1er janvier 2016 par les départements. Si elle apporte quelques améliorations c'est surtout le financement de cette mesure qui pose question. Les militants syndicaux vont devoir s'y impliquer très fortement.

ACTIONS

L'accumulation de mesures gouvernementales régressives depuis une dizaine d'années a conduit à un nombre important d'actions (Exemple : pour les deux années précédentes, 3 juin 2014, 30 septembre 2014, 17 mars 2015, 1er avril 2015, 9 avril 2015



avec les actifs, 1er octobre 2015 et 24 novembre 2015). Le **pouvoir d'achat** a toujours été la première des revendications, sans négliger la fin du gel des pensions, l'indexation des pensions, le minimum de retraite, l'adaptation de la société au vieillissement, la prise en charge de la perte d'autonomie par la sécurité sociale, la fiscalité...

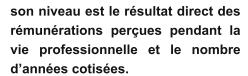
En septembre 2015 une campagne de pétitions à destination du Président de la République a permis d'aboutir à 100 000 signatures déposées le 1er octobre 2015. Les neuf Organisations syndicales de retraités : UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR CFE-Retraités. CGC. FSU **UNIRS-**Solidaires, FGR-FP, UNRPA et LSR avaient ensuite appelé à amplifier la mobilisation et invité à une journée nationale d'action le 24 novembre 2015.

Les attentats du 13 novembre ont pesé lourdement sur l'organisation de cette journée. Un certain nombre modifications du déroulement ont été apportées : transformation parfois de manifestations ou rassemblements sous d'autres formes. Plusieurs interdictions préfectorales de manifestation ou rassemblement mais aussi quelques annulations intersyndicales ou au contraire un maintien total. Donc des situations départementales très diverses. Malgré cela la participation a été très importante. La manifestation parisienne a été annulée mais la conférence de presse des OS a été maintenue.

ET MAINTENANT?

Les retraité-es poursuivent l'action. Elles et ils sont déterminés à ne pas laisser se poursuivre la dégradation de leur pouvoir d'achat, de leurs droits et garanties en matière de retraite et de protection sociale.

La retraite n'est pas un privilège, c'est un droit obtenu par le travail et



Loin de renoncer et de subir, les retraité-es sont plus que jamais déterminés à faire entendre leurs revendications. Une journée d'action en cours d'organisation est prévue le 10 mars 2016.

SYNDICALISATION DES RETRAITÉ-ES

Depuis plusieurs années les retraitées se sont mobilisé-es et ont présenté leurs revendications.

Cependant la mobilisation a besoin de se renforcer si on veut vraiment porter un coup d'arrêt à cette spoliation du monde du travail.

Les avancées humaines et sociales ont toujours été dans l'Histoire le résultat d'un rapport de force.

Beaucoup de problèmes posés par les retraité-es concernent aussi les actifs (exemple : retraite, santé, services publics etc). Il ne faut pas considérer que la syndicalisation des retraié-es est une question d'ordre secondaire. La continuité de la syndicalisation audelà de l'activité professionnelle est une nécessité vitale.

C'est au cours des dernières années d'activité professionnelle que les responsables syndicaux doivent inciter les collègues à poursuivre leur syndicalisation.

De plus un travail commun actifsretraités est plus que souhaitable. La FSU l'a admis et a créé un groupe de travail actifs-retraités.

¹Sections Fédérales Départementales des Retraités

²Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées

³Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

Les vidéos du colloque SNUEP-FSU sur les 30 ans du Bac Pro sont sur notre site snuep.fr



ENQUÊTE SUR LES IMP : FAISONS LE POINT TOUTES ET TOUS ENSEMBLE !

Le SNUEP-FSU dénonce les IMP depuis leur mise en place. Elles alourdissent la charge de travail des PLP alors que nous réclamons l'application de la pondération de 1,1 de laquelle ils et elles sont exclu-es, ainsi qu'un temps de service ramené à 15 h + 3 h. Nous avons rendu compte de ce nouveau dispositif dans la publication spéciale IMP, parue en juin 2015.

Si un cadrage national a été mis en place dans la circulaire du BO n° 2015-058 du 29-4-2015 prenant en compte le niveau de rémunération et la définition des missions, à ce jour il reste une part importante d'incertitude notamment sur le volume des IMP disponibles par établissement : qui décide, comment, pourquoi et pour quelles missions ?

Afin de tirer un premier bilan de la mise en place des IMP et de pouvoir avancer sur nos revendications, qui sont celles des PLP, nous invitons tou-tes les collègues à répondre à notre enquête en ligne sur :

http://snuep.fr/metiers/enquete-imp/

Vous pouvez aussi prendre contact par mel pour vos éventuelles questions avec notre secteur Métiers à : secteur.metiers@snuep.fr

STAGE INTERSYNDICAL FSU CGT SOLIDAIRES FEMMES 2016

Pour s'inscrire et être pris-e en charge financierement voir avec sa section départementale. Ne pas oublier de faire la demande de stage un mois avant, soit le 20 février.





26 JANVIER SNUE

MOBILISÉ-ES DANS L'UNITÉ, POUR NOS SALAIRES, CONTRE L'AUSTÉRITÉ ET LES RÉFORMES DÉVASTATRICES

Des mesures salariales fortes sont aussi nécessaires qu'urgentes

Les agent-es de la Fonction publique paient le prix fort de l'austérité avec des salaires bloqués depuis juillet 2010 et une perte de pouvoir d'achat équivalente à 2 mois de salaire par an depuis 2000.

Les mesures annoncées par le gouvernement - suppression d'un grade en catégorie C, revalorisation des grilles des trois catégories, garantie d'un déroulement de carrière sur au moins deux grades pour tou-tes les agent-es sont dérisoires au regard des pertes de pouvoir d'achat sur le traitement indiciaire tandis que pèsent de sérieuses menaces sur notre statut de fonctionnaires.

Des négociations salariales dans la Fonction publique vont démarrer en février prochain. Si la négociation salariale réclamée depuis plusieurs années est bien confirmée pour le mois de février, elle ne se présente pas dans de bonnes conditions. En effet, en faisant adopter une loi de finances et une loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2016 avec quasiment aucune marge de manœuvre pour une augmentation générale des traitements, le gouvernement annonce la couleur : la politique d'austérité continue... et nous la refusons ! De surcroît, les déclarations se multiplient sur les difficultés de la relance, une croissance toujours en berne, qui laissent très mal augurer de ce rendez-vous salarial.

Tou-tes ensemble, faisons-nous entendre avant cette rencontre salariale!

Dans le cadre de la journée nationale de grève et de manifestations, appelée par CGT, Solidaires et FO, et soutenue par la FSU,

le SNUEP-FSU appelle les professeur-es de lycée professionnel à se mobiliser massivement, par la grève et dans les manifestations, pour l'augmentation significative de la valeur du point d'indice de la Fonction publique la revalorisation des carrières et grilles de rémunération, pour des mesures de rattrapage de la perte du pouvoir d'achat.

Tou-tes ensemble pour un service public d'éducation de qualité Les personnels de l'enseignement professionnel public mobilisés!

Dans ce contexte d'austérité, l'enseignement professionnel pubic n'est pas épargné. Bien que l'enseignement professionnel scolarise un tiers des lycéen-nes, il n'en finit pas de se dégrader. Un temps affiché comme une priorité, l'enseignement professionnel public devrait céder la place à l'apprentissage!

- PARCE QUE la question des moyens accordés à l'enseignement professionnel est urgente
- PARCE QUE la détérioration de l'enseignement professionnel public doit cesser
- PARCE QUE nous voulons en finir avec la dégradation continue de nos conditions de travail et mettre un terme à la souffrance au travail qui en résulte
- PARCE QUE nous voulons améliorer les conditions d'études des élèves, garantir leur réussite et leur insertion professionnelle
- PARCE QUE nous voulons une vraie politique de recrutement de PLP et l'arrêt de la précarité
- PARCE QUE nous voulons garantir la nécessité et la qualité du service public d'enseignement professionnel

L'HEURE DOIT ÊTRE À LA REVALORISATION DE NOS SALAIRES ET À LA REVALORISATION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC

RÉFORME DU COLLÈGE : C'EST TOUJOURS NON !



La réforme du collège s'inscrit dans la continuité des réformes entamées dans l'éducation. Mise en concurrence des disciplines et des établissements, creusement des inégalités territoriales. Disparition de nombreuses options de LV ou langues anciennes, la mise en place des EPI au détriment des disciplines, des programmes sur 3 ans... Si la réforme du collège est mise en oeuvre, les collégien-nes arriveront au LP avec une formation appauvrie, encore plus hétérogène et déstructurée.

Cette réforme, comme celles des lycées et celle de la voie professionnelle publique, impose une Ecole de plus en plus inégalitaire.

Le SNUEP-FSU demande le retrait de la réforme du collège avec ses dispositifs (AP et EPI) et une réelle analyse et prise en compte des besoins des élèves et classes de 3ème Prépa-Pro.

Le SNUEP-FSU appelle les enseignant-es à s'opposer au détournement des moyens prévus pour les classes de CAP ou Bac Pro servant à mettre en place des dédoublements en 3ème Prépa-Pro et à se mobiliser pour demander des moyens spécifiques supplémentaires pour ces classes.

POUR OBTENIR

UNE VÉRITABLE REVALORISATION SALARIALE

DES MOYENS POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC

LE RETRAIT DE LA RÉFORME DU COLLÈGE

MOBILISONS-NOUS TOUTES ET TOUS ENSEMBLE MARDI 26 JANVIER

| RV MANIFESTATION. | | |
|--------------------------|------|--|
| | | |
| | | |

